

nécessité de convoquer le parlement ici. Je pense qu'il y a en cela quelque chose d'inconsistant avec l'allégué que c'était en conséquence d'une adresse. Mais l'adresse de cette chambre à cet effet fut aussi imposée à Son Excellence. Cependant, j'aimerais à demander quelles sont les causes de ces événements ? Le ministre introduisit un bill odieux qui conduisit à ces excès. Mais même après ces événements, il était disgracieux pour le ministre d'aviser, il était disgracieux au chef du gouvernement de retrahir parce qu'il se croyait en danger. J'ai vu le grand duc de Wellington exposé à recevoir des morceaux de brique qu'on lui lançait ; mais je l'ai vu aussi refuser l'assistance qu'on lui offrait pour le protéger, s'avancer hardiment, et applaudi ensuite par la même populace qui l'avait lapidé, à cause de sa bravoure. A-t-on oublié que £100,000 ont été votés à Kingston pour ériger des bâties pour le parlement à Montréal ! Pourquoi, je le demande, ces bâties n'ont-elles pas été érigées ? Parce que l'argent a été réservé pour payer les rebelles, parce que cet acte était contemplé dès le commencement par l'hon. proc. gén. Est.

Le discours parle du nombre d'émigrants qui viendront en Canada par suite de l'abolition des lois de navigation. Ils y viendront peut-être, mais ils passeront bien vite dans un pays où les institutions sont plus libres qu'en Canada. Ils ne s'arrêteront pas dans une misérable colonie gouvernée par des hommes comme ceux qui siègent vis-à-vis, car en général, ces émigrants cherchent la liberté des institutions républicaines comme les progrès du temps.

Le paragraphe suivant parle des bons du Canada qui se vendent au pair. Je voudrais bien savoir de qui vient cette information. J'ai appris une histoire bien différente ; et si cela était vrai, je serais heureux d'apprendre, pourquoi il ne vient pas d'argent pour les railroads, comment se fait-il qu'il est impossible d'emprunter de l'argent pour compléter le grand railroad de l'ouest ?

Il y a juste douze mois que le bill de Réciprocité, qui est le point suivant du discours, est devant le Congrès américain, et le Congrès l'a rejeté en riant comme il le rejettera encore avec moquerie. L'hon. membre pour Lincoln déclara alors qu'il devait passer et qu'il passerait avant la fin de la session ; mais la session a fini et il n'est pas passé, et je ne pense pas qu'il passe encore. La notoriété publique a appris que l'hon. membre pour Kent et l'hon. membre pour Lincoln sont allés à Washington à ce sujet, et ils ont, sans doute, conversé avec des hommes d'influence. Pourquoi n'a-t-on pas d'information certaine de ces messieurs, ou de M. Tiffany, qui, je pense, a fait la commission triangulaire ? J'admets, cependant, que ce bill, s'il passe, sera une mesure très-précieuse, qui relèvera le pays de sa présente détresse. Mon seul doute est sur sa passation.

Je dirai peu de chose sur l'augmentation de la représentation mentionnée dans le discours. C'est un moyen d'accroître les dépenses énormes de la province. Quant au pénitencier, je m'objecterai aussi à l'appas qu'on y prépare. Je pense que la recommandation conduirait à créer plusieurs places de géoliers, et de visiteurs de pénitencier, places que je n'aime pas à voir établir. Je révoque aussi en doute le tact du chef du gouvernement, dans les remarques à ce sujet qui fournissent un encouragement aux pillards, aux meurtriers et aux voleurs, en les portant à croire qu'ils ne seront plus exposés au châtiment capital, quelque crime qu'ils

puisse commettre.

Quant à l'exposition industrielle, je pense que tout ce que le Canada peut envoyer se résume en ceci ; pièges à castor, raquettes, massues de guerre des sauvages, tomahawks, du blé à 3s 6d le boisseau, et de la laine à 8d par lb. ; les deux derniers articles comme preuve de prospérité. En outre, peut-être, une couple de procureurs généraux, je ne sais pas à quel prix !

Je n'ai pas lu les nouvelles règles de la cour de Chancellerie ; mais j'ai appris d'un avocat très judiciaire que les d'anciennes ont été doubles depuis les nouvelles règles, de ce qu'elles avaient été avant. Cependant *délendu est Carthago*, — la cour de chancellerie doit être abolie, mon premier amendement tend à cela. A New-York les pleins pouvoirs équitables sont donnés aux cours de droit commun et sont exercés d'une manière simple et à bon marché, — d'une manière, par conséquent, tout-à-fait opposée au système de la cour de chancellerie.

J'espère que le bill des cotisations sera préparé de manière à égaliser les cotisations ; et j'espère aussi que sous l'article des retranchements, on commencera par les salaires des ministres et qu'on n'oubliera pas surtout celui du Gouverneur Général.

J'ai maintenant à dire un mot du paragraphe qui a rapport aux annexionistes. Je déclare que nulle menace, — ni même un déploiement d'artillerie, m'empêchera d'agir librement comme citoyen du monde, et comme sujet anglais. Je prétends que les messieurs qui ont signé l'adresse annexioniste avaient parfaitement droit de le faire. Le manifeste n'était qu'une pétition, bien que peut-être sous une autre forme que celle d'une pétition ; et la cinquième section du bill des droits déclare que tout homme doit avoir le droit libre de pétitionner sans emprisonnement ou censure. Je ne trouve pas que ceux qui ont rejeté la prière de cette pétition aient mal fait ; mais depuis les jours de Jacques II, il n'y avait pas eu d'acte plus outrageant que celui par lequel des ministres ont déclaré que des hommes avec une position plus noble que la leur dans le pays ne devaient pas ôser dire leurs besoins et leurs désirs, paisiblement et respectueusement, tant que les ministres n'auront pas sanctionné les pétitions. Alors j'aimerais à savoir quelle magnanimité le gouvernement a déployée, dans le mode de destituer les hommes qui s'annoncent franchement et convenablement comme les annexionistes et les indépendants l'ont fait ? Il est mort récemment un homme, l'un des plus braves défenseurs peut-être des droits du peuple, — un Daniel O'Connell. Jusqu'où n'est-il pas allé dans la défense de ce qu'il considérait être les droits populaires ? Il fut même poursuivi et condamné pour sédition ; cependant l'Angleterre a-t-elle commis la bassesse d'oter la robe de soie de dessus les épaules de ce Monsieur ? Non, elle ne l'a pas fait. Ainsi des Magistrats. La misérable suite du parti maintenant au pouvoir est maintenant sur les listes, même les plus ignorants, tandis que des hommes de capacité et d'expérience sont destitués de leurs commissions, parcequ'ils ont eu le courage d'exprimer leur opinion franchement. Dans ce qui regarde ma destitution et celle de Mr. Dixon, je puis dire que la conduite du gouvernement est vilaine, le terme lui convient.

Le discours en entier ne contient rien que tout le monde ne sache ; rien qu'on puisse désirer apprendre. C'est tout simplement une pièce de *Dutch Hummery*. Il ne peut venir rien de bon d'un minis-